



20 NOVEMBRE Journée Nationale des enfants

Le 20 novembre
Prenons le temps!



www.espacesansviolence.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 20 NOVEMBRE, AGISSONS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Québec, le 16 novembre 2017 – Afin de souligner la Journée Nationale des Enfants, le 20 novembre, le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) est fier de présenter les dizaines d'activités qui auront lieux au Québec ainsi que les **258 signataires** de son **Manifeste bleu pour les droits des enfants**.

Depuis 1993, les organismes ESPACE et leur regroupement ont initié des festivités pour souligner la Journée Nationale des Enfants. Les organismes ESPACE invitent la population à participer à des actions mobilisatrices dans 10 régions du Québec. Pour des informations détaillées sur les activités organisées consultez www.espacesansviolence.org/2012/journee-nationale-des-enfants-0

Aujourd'hui 16 novembre, la **Ministre Lucie Charlebois** fera une allocution au Salon bleu afin de souligner «l'importance de protéger les droits des enfants et **de reconnaître que les enfants sont des êtres à part entière et qu'ils ont le droit de jouir d'une enfance libre et sans violence.** »

Ruban bleu

Le port du ruban bleu est une action mise de l'avant par le ROEQ qui encourage la population à signifier son appui à l'importance de protéger les droits des enfants. Des milliers de rubans bleus seront distribués gratuitement. **Tous les députés du Québec et du Canada ont reçu un ruban bleu**, distribués grâce à l'équipe de Geneviève Guibault, députée de Louis-Hébert pour le Québec et grâce à la députée de Salaberry-Suroît Anne Minh-Thu Quach pour les députés canadiens. Ils sont invités à le porter fièrement.



Manifeste bleu

258 signataires, tous des écoles, CPE, groupes, associations, organismes et regroupements, issus du milieu communautaire et œuvrant dans divers domaines : santé mentale, violence conjugale, pauvreté, toxicomanie, etc. se joignent à ESPACE pour rappeler à l'État que *l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions* (Article 3, Convention relative aux droits de l'enfant, Nations Unies, 1989).

Les signataires du Manifeste bleu sont particulièrement préoccupés par le respect des droits des enfants. **Ils souhaitent rappeler l'importance d'agir en tout temps pour le bien-être de nos enfants, afin de prévenir des impacts coûteux dans leur vie et pour la société. Par conséquent, nous demandons à ce que l'État investisse davantage en matière d'éducation, de santé et de protection de la jeunesse, notamment par un meilleur soutien aux organismes communautaires qui contribuent au bien-être des enfants.** Le 20 novembre est l'occasion de reconnaître que les enfants sont des êtres à part entière, qui ne sont pas que l'avenir de la société, mais son présent aussi. Quoi de mieux qu'un manifeste pour l'affirmer haut et fort!

Pour davantage d'informations (418) 667-7070 ou espacesansviolence.org

- 30 -

Source : Nancy Gagnon 418 667-7070 | 418 803-7807